



" L'heure est à la lutte contre la pandémie, pas à la reprise des activités non essentielles "

Communiqué des organisations syndicales MTES-MCTRCT

Dans la crise que nous connaissons aujourd'hui, certaines activités sont essentielles à la lutte contre la pandémie et aux besoins de la population : alimentation, énergie, eau

De nombreux agents du pôle ministériel y contribuent, par exemple en assurant la viabilité du réseau routier national non concédé permettant au personnel soignant de rejoindre leurs établissements, ou aux routiers d'acheminer le ravitaillement dans de bonnes conditions.

Mais aujourd'hui, le ministère souhaiterait faire reprendre le travail, en pleine pandémie, à des agents pour redémarrer des chantiers et les interventions dans les DIR. Des chantiers, de l'aveu même de l'administration, pas nécessairement essentiels.

Les organisations syndicales CGT, FO, UNSA et CFDT ont pris clairement position lors du CHSCTM du vendredi 27 mars 2020 CONTRE la reprise des chantiers dans les DIR. La FSU, invitée à ce CHSCT-M extraordinaire, rejoint cette position

La reprise du travail pour les activités non essentielles n'est pas à l'ordre du jour ! Pour la **CGT, FO, l'UNSA, la CFDT et la FSU**, il n'est pas question de faire courir le risque d'une contagion aux agents de nos ministères pour des raisons purement économiques !

Le mot d'ordre est toujours le même : **RESTEZ CHEZ VOUS !** Et pour encore un certain temps. Cela s'applique donc également aux agents placés sous la responsabilité de nos ministres !

Seuls les agents dont l'activité est essentielle doivent continuer leur activité, avec des moyens de protections adaptés. **Et la priorité est donc de définir quelles sont les activités essentielles et de fournir aux agents les assurant les protections nécessaires et INDISPENSABLES !**

Vos représentants CGT, FO, UNSA, CFDT, FSU